



Avis des Élus du CSE siège France Télévisions relatif à la présentation du DUERP (Point n°3b)

Les élu(e)s du CSE siège France Télévisions ont pris connaissance des mesures de la politique de prévention à France Télévisions pour leur périmètre.

Ils saluent le travail réalisé par tous les personnels qui ont contribué à l'élaboration des DUERP et notamment la mise à disposition d'un référentiel des moyens de prévention qui a été d'une grande aide pour les APS (animateurs de prévention et de sécurité).

Au vu du contexte social et politique de l'entreprise, Ils seront attentifs aux prochaines mises à jour des DUERP et demandent d'ores et déjà à la direction de **mettre en place un baromètre social**.

Celui-ci permettra de mesurer l'impact sur la santé des personnels, une situation qu'il convient de suivre de près dans une entreprise en mutation permanente.

Les membres de la commission notent l'absence de DUERP pour les programmes et les études, bien que ceux-ci soient régulièrement réclamés depuis plusieurs années en instance IP.

Ils ne comprennent pas et condamnent cette situation qu'ils souhaitent voir réglée rapidement. Il n'existe pas aujourd'hui de référent pour les programmes et les études, il convient de les désigner rapidement.

De même, **il n'y a pas eu de PAPRIACT depuis 2022, au support diffusion** alors même que ce service a fait l'objet d'une alerte santé.

Par ailleurs, les élus estiment nécessaire **la création d'un DUERP spécifique pour les salariés exerçant un mandat** : les chiffres l'attestent, ces derniers sont fortement sollicités (augmentation du nombre de réunions, implication dans les enquêtes et les expertises, accompagnement des salariés...).

Ces sujets souvent lourds ont un impact important sur leur charge mentale.

A cela s'ajoute pour certains des mises à l'écart ou des discriminations en lien avec leur mandat.

Il leur semble également nécessaire de prévoir une annexe au DUERP « RQTH & proches aidants » et sa déclinaison en actions dans le PAPRIACT, afin d'objectiver l'exposition accrue aux RPS de cette population (conflits d'exigences, horaires contraints, démarches et rendez-vous médicaux)

Par ailleurs, les élus, constatent que **malgré la bonne volonté des acteurs de la prévention** et notamment des APS, **ceux-ci, par manque de temps n'ont pas les moyens d'accomplir leur mission au vu de la multiplication des projets** portés par la direction.



Pour rendre efficace, la politique de prévention, il faudrait donner plus de temps et plus de moyens aux acteurs impliqués car aujourd'hui, le constat est clair : la santé physique et mentale est victime des économies en cours.

Les élus dénoncent cette situation et rappellent à la direction son devoir de prévention, ceci dans un contexte de transformation sans vision réellement partagée.

Les membres de la commission relèvent aussi que les réunions DUERP se déroulent avec des salariés différents chaque année, pour la plupart insuffisamment formés : le guide « Démarche DUERP/PAPRIPACT DSQVT » disponible sur l'intranet n'est pas suffisant, un accompagnement, un suivi et un temps de travail dédié s'imposent.

Les élus demandent donc que les managers anticipent et informent leur équipe en amont de la réunion DUERP. Cela permettrait à ces derniers de mieux, préparer les réunions et aiderait à une meilleure compréhension mutuelle.

Enfin, au regard de certains DUERP dans lesquels **on observe des risques anormalement élevés (NRR supérieur à 20), les élu(e)s demandent qu'une action rapide soit mise en œuvre avec un retour auprès d'eux.**

Ils souhaitent enfin qu'une réunion soit organisée **pour analyser les actions concrètes de la direction décrites dans les PAPRIPACTS.**

Les élus s'inquiètent de la non prise en compte de certains risques importants, des risques pourtant connus depuis des années, des risques qui ne sont pas pris en charge malgré les alertes des élu(e)s (risque routier, ergonomie des logiciels, etc.), des risques aggravés par le turn-over de l'encadrement opérationnel et RH. Cette situation doit être traitée.

En effet, **les élu(e)s regrettent de ne pas pouvoir aborder la situation dans son entièreté par manque d'informations sur les choix financiers opérés (PAPRIPACT).**

A côté des mesures présentées, il n'y a pas toujours de ligne budgétaire dédiée sauf pour la Fabrique.

Cela ne permet ni un échange constructif entre les élus et la direction, ni de mesurer le degré d'engagement de la direction pour traiter les risques évoqués.

Globalement les élus constatent que **les risques lorsqu'ils sont évalués ne font pas l'objet d'analyses plus poussées** qui permettrait de faire remonter la réalité du terrain avant que celle-ci ne s'aggrave et soit traitée en CSE une fois arrivée à son paroxysme.

Ils insistent sur la nécessité de mieux anticiper les risques mesurés et réclament à la direction un document qui présentent les actions menées, document qui pourraient être discuté en CSSCT, ce qui permettrait aux élus de jouer pleinement leur rôle.

Paris, le 22 octobre 2025

VOTANTS : 21

Pour : 21

Contre :

Abstention :

Les organisations syndicales CGT, FO, SNJ, CFDT, CGC, UNSA s'associent.

